



## Communiqué

19.1.2007

---

# Nouvelle identité visuelle de la Confédération

**L'ensemble de l'administration fédérale a adopté une nouvelle identité visuelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Ainsi, en deux ans d'un travail acharné, une jungle de quelque 80 logos et graphismes particuliers a fait place à une présentation moderne, uniforme et univoque. Le projet a engendré des coûts externes pour 7,5 millions de francs au total, mais les ressources internes ont couvert l'essentiel des travaux.**

A la fin de l'année 2003, le Conseil fédéral a décidé de limiter la prolifération anarchique de logos et de graphismes dans les départements et les offices, et de doter toutes les unités administratives d'une identité visuelle uniforme. Il voulait par là renforcer l'identité et la transparence de son administration, raffermir la confiance en l'Etat et contribuer à la crédibilité et à la fiabilité des prestations publiques de la Confédération.

Suite à une évaluation en profondeur, le Conseil fédéral a finalement décidé d'un nouveau logo pour son administration, associant les armoiries suisses et l'appellation quadrilingue « Schweizerische Eidgenossenschaft, Confédération suisse, Confederazione Svizzera, Confederaziun svizra », et susceptible de renforcer le sentiment d'appartenance du personnel de l'administration fédérale aux institutions de la Confédération. Il a créé un service ad hoc au sein de la Chancellerie fédérale, chargé de développer et d'introduire la nouvelle identité visuelle avant la fin de 2006.

### De multiples applications

Le projet s'est achevé dans le délai imparti, grâce à la collaboration d'une vingtaine de spécialistes départementaux et de 300 chargés de projet dans les diverses unités administratives. La nouvelle identité visuelle s'affiche aujourd'hui dans la correspondance, le matériel de bureau (cartes de visite, enveloppes), les annonces dans la presse, les publications, Internet, les supports audiovisuels, le matériel d'exposition, la signalétique des immeubles, sur les véhicules et les vêtements professionnels, etc.

Quelques chiffres rendent compte de la taille du projet : 37'000 collaborateurs disposent sur leur ordinateur de modèles uniformes et individualisés pour leur correspondance ; 30 enveloppes-types ont remplacé les quelque 1'000 en circulation ; des centaines de pages Internet ont été habillées du nouveau logo et rendues conformes aux exigences légales en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées ; enfin, près de 500 bâtiments ont été dotés de nouveaux panneaux signalétiques.

## **Un budget non épuisé**

Le projet a engendré des dépenses externes pour 7,5 millions de francs, dont 4,5 millions au titre de l'informatique (Internet, applications particulières, formulaires, bureautique) et 3 millions pour la signalétique des bâtiments. Ces deux postes budgétaires restent toutefois nettement en deçà des prévisions : ainsi, 1,3 million de francs restent à disposition en 2007 pour des développements complémentaires et adaptations de détail dans le domaine informatique, de même que 2,6 millions pour la signalétique restant à modifier (armée et douanes) et l'équipement des ambassades.

Aux coûts du projet, il convient d'opposer un potentiel d'économies considérable pour l'ensemble de l'administration fédérale : les experts estiment que l'introduction d'une identité visuelle uniforme permettra à la Confédération d'économiser chaque année quelque 7 millions de francs, en raison notamment de la standardisation dans le domaine informatique et de la renonciation au développement et à l'entretien d'identités visuelles individuelles.

La Chancellerie fédérale reste responsable de la maintenance et du développement ultérieur de l'identité visuelle, de même que du contrôle de la qualité des applications. Elle pourra compter sur la collaboration d'une personne par département et par office, dont la tâche principale sera de veiller à la durabilité de l'identité visuelle.

### **Informations complémentaires :**

Norbert Löhrer, chef du service  
« identité visuelle de la Confédération »  
Tél. 031 322 54 88  
<mailto:norbert.loehrer@bk.admin.ch>

### **Illustrations :**

[www.cdbund.admin.ch](http://www.cdbund.admin.ch)